

SÉNAT,  
SALLE DES COMITÉS No 370.  
LE VENDREDI, 18 février 1921.

Le Comité permanent du commerce extérieur et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN MILNE,  
*Faisant fonction de président.*

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Chapais, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, McHugh, McLellan, Poirier, Power, Taylor, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur ladite bibliothèque.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power, Prince, Ratz, Robertson, Sharpe, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Aussi qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le président et les honorables messieurs Blain, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Relativement au Comité du restaurant, votre Comité a l'honneur de recommander qu'un comité conjoint des deux Chambres soit nommé dans le but d'étudier le projet de placer le nouveau restaurant du Parlement sur le même pied que ceux des clubs et des hôtels de première classe tant au point de vue de l'installation qu'à celui de l'administration et de faire rapport à ce sujet.

L'honorable sir James Lougheed dépose sur la table:—

Règlements des Forces aériennes du Canada.

(*Documents parlementaires 1920, No*     ).

Rapport annuel du ministère du Service naval.

(*Documents parlementaires, 1920, No 39*).

Rapport annuel du ministre de l'Agriculture.

(*Documents parlementaires, 1920, No 15*).

Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries.—Marine.

(*Documents parlementaires, 1920, No 15*).